

## Message pour les élèves de rhéto

Deux parties dans mon message, l'une désagréable, l'autre agréable ...

### **La partie désagréable : le paiement des frais scolaires !**

Plusieurs élèves de sixième n'ont pas encore payé, en totalité ou en partie, les frais scolaires (65€ pour une année complète, 75€ pour les nouveaux élèves, avec une caution remboursable de 10€, pour une année complète). La suspension des cours n'a plus permis de faire les rappels nécessaires. Malgré la surdité volontaire de certains élèves, je reviens sur ce fait et vous demande instamment de vous mettre en ordre d'ici la fin de l'année scolaire (voir point 2). Ces frais scolaires correspondent au cahier d'avis, aux photocopies, aux manuels éventuels (selon les années et les cours), à la mise à disposition sur support papier des travaux demandés sur les plates-formes de travail depuis le 13 mars, à l'organisation de la bibliothèque, y compris l'usage pédagogique des ordinateurs et de l'imprimante, ... L'Amicale de l'école, qui gère ces frais scolaires, intervient aussi spécialement pour les rhétos dans le paiement des CESS (puisque ce document est payant) plutôt que de vous le demander, même si la somme est modeste. Refuser de payer ces frais, c'est comme se servir dans un magasin et refuser de passer à la caisse. Et mettre en difficulté l'Amicale de l'école, qui intervient à divers niveaux par des aides globale ou des aides individuelles pour des élèves en difficultés financières.

La somme peut être payée auprès d'un membre de l'Amicale (par exemple Mme Martos ou Mme Bouxin) ou par virement. Ces professeurs tiennent à jour la liste des impayés, que je ne mentionne pas ici, ce n'est pas l'endroit pour cela.

Information pour un virement :

Numéro de compte de l'Amicale des amis et anciens de l'AR de GILLY : BE 23 3631 7913 5091

Avec en communication : NOM Prénom et classe de l'élève.

### **La partie plus agréable : une mini proclamation des résultats en sixième**

La proclamation des résultats des élèves terminant leurs études est un moment important dans la vie d'une école. La proclamation traditionnelle n'est pas possible cette année, car elle concentrerait trop de personnes au même endroit.

Néanmoins, une cérémonie réduite en petit comité aura lieu : elle permettra de remettre en mains propres les documents de fin d'année (bulletin, formule provisoire du CESS) ... et les prix pour les élèves qui le méritent. L'épidémie de coronavirus ne doit pas nous empêcher de le faire, puisque vous n'êtes évidemment pas responsables de la situation compliquée que nous vivons. Cette remise de bulletin et des prix aura lieu le vendredi 26 juin, dernier jour de cours pour les élèves revenus à l'école, après-midi. L'organisation actuelle prévoit de le faire par petits groupes successifs, en fonction des options et des grilles, à partir de 13h30, jusqu'à 15h30 environ. Comme cette organisation peut changer si les règles sanitaires sont moins contraignantes, je vous demande d'être attentifs aux informations disponibles sur les médias habituels de l'école et à l'école. Vous aurez eu connaissance auparavant des résultats de la délibération. Chaque groupe d'élève entrera par la grille de la place Destrée et repartira par le hall d'accueil. Nous ne pourrons accueillir les parents pour respecter les bulles maximales. Quelques professeurs seront présents. Cela se déroulera dans la cour DS si le temps le permet, dans le restaurant scolaire si nécessaire.

J'espère donc vous y rencontrer une dernière fois pour cette année scolaire ... après que vous aurez réglé le problème mentionné en premier lieu dans ce message.

Le préfet des études



P. PHILIPPE